

a avancé d'excellentes idées; j'en approuve certaines, j'en rejette d'autres.

● (2230)

Je pense que les deux côtés de la Chambre n'auront pas de mal à se mettre d'accord sur la nécessité d'accélérer les travaux de recherche et développement dans l'industrie canadienne. Nous avons vu qu'en ce qui concerne l'industrie, il faut que la décision vienne d'elle, à son heure et suivant ses moyens, de façon à obtenir le rendement optimal des ressources. Cela veut dire que l'incitation fiscale est plus efficace que la subvention, laquelle peut acculer l'administration à des décisions longues à prendre et coûteuses en retards.

Dans les trois derniers budgets on avait cherché à améliorer la performance de l'industrie sur le plan de la recherche et du développement nécessaire au pays.

L'ajournement

Le député dit qu'il aimerait que notre objectif passe de 1.5 à 2.5 p. 100 du produit national brut, d'ici 1983. Sous l'angle économique, si l'on veut être réaliste, nous pourrions nous féliciter si nous atteignons l'objectif de 1.5 p. 100, puisque cela exigerait une augmentation annuelle de 20 p. 100 des budgets de recherche et développement pendant plusieurs années. C'est dire que pour atteindre l'objectif de 2.5 p. 100 à court terme, il faudrait des sommes énormes.

Je suis d'accord sur le sens général des observations du député, mais il y a beaucoup d'éléments que je ne puis admettre. Je l'encouragerai néanmoins à revenir sur ce sujet, pour que nous puissions l'examiner en détail et que le dialogue se poursuive sur cette question très importante.

M. l'Orateur adjoint: La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 30.)

FIN DU VOLUME III